

COMMUNIQUÉ 34/2026

Ouverture de la communauté Géovélo aux agents communaux

La Communauté de communes du Clermontais ouvre sa communauté Géovélo à l'ensemble des agents des communes du territoire.

Déjà accessible aux agents intercommunaux, cette communauté permet désormais à chaque commune de rejoindre une équipe dédiée et de participer aux différents challenges vélo organisés tout au long de l'année.

Pourquoi rejoindre Géovélo ?

L'application Géovélo permet notamment de :

- enregistrer facilement ses trajets à vélo ;
- suivre les kilomètres parcourus ;
- mesurer le CO₂ évité grâce aux déplacements à vélo ;
- participer à des challenges collectifs ;
- comparer les résultats de son équipe avec ceux des autres communes ;
- conserver un historique de ses trajets, notamment utile dans le cadre du Forfait Mobilités Durables lorsqu'il est proposé par l'employeur.

Cette démarche s'adresse à tous les agents, qu'ils utilisent leur vélo quotidiennement ou seulement de manière occasionnelle.

Un premier challenge du 16 au 22 septembre

À l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, un premier challenge sera organisé du 16 au 22 septembre.

L'objectif ne sera pas de parcourir le plus grand nombre de kilomètres, mais de cumuler le plus grand nombre de journées à vélo.

Que ce soit pour venir travailler, faire une course, accompagner ses enfants ou effectuer tout autre déplacement, chaque journée à vélo compte !

Comment participer ?

Pour rejoindre la communauté Géovélo, les agents doivent :

1. Télécharger gratuitement l'application Géovélo
2. Créer leur compte
3. Rejoindre la communauté de la Communauté de communes en scannant le QR code présent sur l'affiche jointe ou en suivant ce lien : <https://app.geovelo-entreprise.com/join/FDUQGLY>
4. Enregistrer leurs trajets à vélo

